

A cela s'ajoutèrent la barbarie de mauvais traitements qui criaient vengeance au ciel et d'autres actes de persécution contre l'important groupe allemand de la Pologne, actes qui allèrent jusqu'à l'assassinat de nombreux Allemands domiciliés dans ce pays ou à leur déplacement par la force dans des circonstances d'extrême cruauté. Une grande puissance ne saurait tolérer pareil état de choses.

Ces procédés ont forcé l'Allemagne, spectatrice impassible pendant plusieurs mois, à prendre elle aussi les mesures nécessaires en vue de sauvegarder les légitimes intérêts allemands. A la vérité, il ne reste plus au Gouvernement allemand qu'à assurer le Gouvernement britannique de la manière la plus solennelle que la situation en est rendue à un point inacceptable et où l'indifférence n'est plus permise.

Les revendications du Gouvernement allemand sont en conformité de la révision du Traité de Versailles, en ce qui concerne le territoire reconnu de tout temps nécessaire, à savoir: retour à l'Allemagne de Dantzig et du Corridor, et sauvegarde du groupe national allemand dans les territoires restant à la Pologne.

Le Gouvernement note avec satisfaction que le Gouvernement britannique reconnaît aussi en principe la nécessité de résoudre de quelque façon cette situation nouvelle. En outre, le Gouvernement croit avoir raison de supposer que le Gouvernement britannique ne peut lui non plus douter qu'il s'agit d'un état de choses dont le redressement s'impose d'ici, non pas quelques jours, encore moins quelques semaines, mais peut-être seulement quelques heures.

En effet, dans l'état actuel de désorganisation où se trouve la Pologne, il convient de ne pas oublier un seul instant que l'Allemagne ne pourra peut-être plus tolérer certains incidents susceptibles de se produire d'une minute à l'autre.

Bien que le Gouvernement britannique entrevoie encore la possibilité de régler ces graves différends par voie de négociations directes, le Gouvernement allemand regrette de ne pouvoir, à toutes fins pratiques, partager cette manière de voir. Car il a tenté d'entamer des négociations amicales et, au lieu d'obtenir une expression d'opinion du Gouvernement polonais, le refus de ce dernier a pris la forme de mesures immédiates de caractère militaire en vue de créer l'état de choses susmentionné.

Il est deux points de vue que le Gouvernement britannique juge importants: 1) le danger d'un conflit imminent devrait être éliminé sans retard par voie de négociations directes et 2) l'Etat polonais, tel qu'il continuerait d'exister, devrait recevoir des garanties internationales convenables aux doubles fins politiques et économiques.

Sur ce point, voici la déclaration du Gouvernement allemand:

Tout sceptique qu'il est sur les perspectives d'une heureuse issue, le Gouvernement allemand n'en est pas moins disposé à se rendre aux vues britanniques et à entamer des pourparlers directs. S'il accepte cette méthode, c'est uniquement, ainsi qu'on l'a fait remarquer plus